

Éditorial

par Claudine Belayche

Présidente de l'ABF

La livraison que nous présentons chaque automne est «traditionnellement» consacrée aux actes des journées d'étude tenues, à Bordeaux cette année, à l'occasion du congrès national de l'Association. Le thème que nous avons choisi, en accord avec le groupe régional Aquitaine qui nous accueillait, portait sur «*Bibliothèques et citoyenneté : l'accès libre à l'information*».

Nous l'avions volontairement choisi dans une brûlante actualité : en cette année 1997, des attaques frontales ont été menées dans certaines communes contre une conception large de l'information et de la documentation, les éditeurs ont confirmé leur exigence de voir taxer la lecture en bibliothèque en imposant un droit sur les prêts, la conférence de Genève sur les droits de copyright a proposé des dispositions restrictives concernant la consultation de documents numérisés : réfléchir sur le libre accès à l'information en compagnie de juristes, d'éditeurs, de journalistes ou de sociologues paraissait nécessaire.

Les événements politiques nous ont comblés au-delà de toute attente : le congrès, fixé au 30 mai et 1 juin, s'est trouvé coïncider avec le deuxième tour des élections législatives en France, qui a vu un changement de majorité gouvernementale, que les participants vécurent «en direct» dans les locaux du Hangar 5, où se déroulaient l'exposition professionnelle et les conférences plénières. Les bibliothécaires étaient au cœur de la vie citoyenne.

Cette coïncidence de date nous a privés des interventions «traditionnelles» des administrations centrales qui exercent la tutelle des bibliothèques : Direction de l'information scientifique et technique, des nouvelles technologies et des bibliothèques, Direction du livre et de la lecture, que le devoir de réserve oblige au plus strict silence pendant les périodes électorales. Ce fut donc un congrès sans annonce d'orientation politique concernant les bibliothèques.

L'Inspection générale des bibliothèques, également invitée, n'avait pu répondre positivement ; avec l'accord de monsieur le Président du Conseil supérieur des bibliothèques, nous publions ici un texte synthétique d'une intervention présentée par le doyen Pallier au Conseil supérieur lors de sa première séance, qui nous a paru faire un point sur l'état des questionnements concernant les bibliothèques en France aujourd'hui.

Tous les propos tenus méritent attention : qu'il s'agisse de ceux des juristes qui ont exposé les complexités de la mise à disposition publique de documents régis par le droit privé, de représentants d'éditeurs, ou du sociologue qui a interpellé les participants sur une véritable ouverture à tous des établissements, ou de la relation d'une expérience de multiculturalisme dans les bibliothèques de NewYork, la question de l'accès aux bibliothèques a été abordée. Comme toujours, ces contributions ne visent pas à fournir des réponses toutes faites, mais à proposer des mises en perspective, des éléments de réflexion. A chacun, sur son terrain, d'en tirer le meilleur et de l'adapter au contexte local.

Enfin, L'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothèques) tenait également sa conférence annuelle à Copenhague. Des résolutions importantes ont été adoptées que nous publions en version française ; le prochain numéro donnera une synthèse plus complète des différentes interventions.

NDLR : nous devons des excuses à nos fidèles lecteurs pour les nombreuses coquilles qui ont émaillé la lecture du numéro 175, paru en septembre 1997. Le changement d'imprimeur a créé des incompatibilités de formats. De plus, l'arrivée d'un nouveau secrétaire de rédaction, durant l'été, a modifié le calendrier habituel de fabrication. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser toutes ces imperfections.